
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2021

Personnes présentes :

- ✚ **Représentants des familles :** Mme CORDEY Sarah, Mme DEZEMBRE Geneviève, M. LE BOUEDEC Rolland
- ✚ **Représentants des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane, Mme ARHUIS Louissette, Mme STREIBELEIN Marie-Françoise, M. LE TEUFF Jean-François
- ✚ **Représentantes du personnel :** Mme BIDAULT Mélanie, Mme DAVID Brigitte, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Invitées :** Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Mme RICARD Sophie (Cadre Ergothérapeute), Mme GUEHO Marie (Responsable de secteur chez ANSAMBLE), Mme GERRAETS Angèle (Cheffe gérante chez Ansamble)
- ✚ **Représentante de la municipalité de CAUDAN :** Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique (Président)
- ✚ **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel, Directeur
- ✚ **Secrétaire de séance :** Mme BELLEC Véronique

Début de la séance à 10h30

Mme LE FALHER Solange, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 3 juin 2021
2. Présentation éventuelle du nouveau représentant des familles
3. Point sur la restauration
4. Point sur l'animation
5. Point sur les goûters
6. Avis sur le programme d'investissement du quotidien
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Avant de débiter la réunion, M. MINETTI Michel présente Mme GUEHO Marie, la nouvelle responsable de secteur chez ANSAMBLE en remplacement de M. CANCOUET Philippe.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 3 juin 2021

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 3 juin 2021 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Présentation éventuelle du nouveau représentant des familles

M. LE BOUEDEC Rolland, fils de Mme LE BOUEDEC Olga succède à Mme LE COZ Jeanne qui a quitté le conseil de la vie sociale suite au décès de sa maman, Mme GUENNOU Jeanne. Le choix s'est porté sur sa candidature car il fut le premier à se porter candidat.

3. Point sur la restauration

Une commission de restauration a eu lieu mardi 21 septembre 2021 à 11h00 en remplacement de la lecture du journal. Cette commission se déroule chaque trimestre et a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents. La commission s'est déroulée en présence de Mme GUEHO Marie, la nouvelle responsable de secteur chez ANSAMBLE, d'une diététicienne et de Mme GARRAETS Angèle, cheffe gérante chez ANSAMBLE.

- Petit déjeuner :
 - Mise en place de bols neufs en plastique avec anses. Certains résidents font remarquer avoir une préférence pour les bols en porcelaine pour le maintien de la température. M. MINETTI fait savoir qu'il est difficile de trouver des bols en porcelaine avec anse mais qu'il continuait à se renseigner.
 - Satisfaction pour les compotes de pruneaux
 - Concernant le service du petit-déjeuner en chambre, des résidents demandent s'il est possible de modifier l'ordre de distribution car toujours les mêmes résidents servis en premier. Il est indiqué que la distribution est faite en fonction des protocoles de soins. Mme GUEGAN Audrey indique que ce point sera abordé lors des réunions des étages avec le personnel soignant.
 - Le problème de la température se pose souvent pour les derniers servis. Il est rappelé qu'un four à micro-onde est à disposition à chaque office de chaque étage et qu'il ne faut pas hésiter à solliciter le personnel si besoin.
- Déjeuner :
 - Durant les mois de juillet et août, les résidents ont eu l'occasion de déguster : des moules/frites, un barbecue.
 - Souhait d'avoir plus souvent au menu de la paëlla.
 - Concernant la macédoine, la mayonnaise est en quantité suffisante.
 - Volonté de certains résidents d'avoir des pommes de terre sautées (à la poêle).
 - Les œufs au lait ont été une réussite (malgré plusieurs coups d'essais car difficulté à trouver la bonne recette).
 - La purée de betterave a particulièrement été appréciée des résidents qui ont tendance à ne pas aimer le mélange sucré/salé.
- Goûter : pas de commentaire, si ce n'est la poursuite des gâteaux maison.
- Dîner :
 - La soupe est bien meilleure. Le gruyère râpé est mis à disposition.
 - Pas assez de vermicelle dans le potage pour certains résidents
 - La consigne a été respectée concernant la salade de crudités qui était de ne pas mélanger tous les légumes.
- Souhaits de plats de la part de certains résidents : saucisse aux choux, cassoulet maison, choucroute maison, haricots coco.

Pour information, le pont infra-rouge du théâtre culinaire, pour le maintien de la chaleur est actuellement en panne et fera l'objet d'une réparation dès demain.

4. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en plus des animations quotidiennes, les résidents ont pu participer aux activités suivantes :

- La fête de l'été, le mardi 22/06/2021. Les résidents se sont réunis lors d'un goûter en salle à manger avec animation musicale sans la présence des familles pour cause de crise sanitaire
- La reprise des goûters des anniversaires du mois avec la présence des familles depuis le mois de juillet
- Une sortie à Gâvres en bateau-bus pour 5 résidents avec pique-nique sur place, le lundi 20/09/2021

Dans les prochaines semaines :

- Dans le cadre de la semaine bleue (semaine dédiée aux séniors) du 4 au 8 octobre 2021, il sera organisé :
 - Des mini-olympiades avec l'Ecole Saint-Joseph et Jules Verne à Caudan
 - Une promenade autour de l'ancien étang de Kergoff avec le Lycée de Ker Anna à Kervignac.
- Le repas des aînés à la salle des fêtes de Kergoff à Caudan, le jeudi 28/10/2021
- La fête de Noël, le mardi 14/12/2021. Les résidents se réuniront autour d'un déjeuner sans la présence des familles pour cause de crise sanitaire.

M. MINETTI Michel indique avoir bon espoir pour l'an prochain de reprendre le format habituel (avec la présence des familles) pour au moins un des grands événements c'est-à-dire la fête de l'été ou le goûter de Noël.

Mme CORDEY Sarah demande des nouvelles des jeunes d'Unicité. M. MINETTI Michel indique que l'antenne de Lorient n'a pu maintenir son activité, faute de subventions.

5. Point sur les goûters

Quelques jours après le conseil de la vie sociale du juin, M. MINETTI Michel a eu écho de dérives de certains visiteurs qui n'hésitaient pas à se servir sur les chariots goûters réservés aux résidents. Il a clarifié les choses en adressant un petit mail à l'ensemble des référents familiaux. M. MINETTI fait lecture de ce mail : *« Il a été porté à ma connaissance que certains visiteurs, présents au moment du goûter des résidents, demandaient au personnel de les servir, café, gâteaux, jus d'orange, etc, voire se servaient eux-mêmes sur les chariots. J'ai bien sûr demandé au personnel de ne plus le faire, et tiens à ce que cette consigne soit respectée. La société prestataire de la restauration n'a pas dans son cahier des charges à fournir quoi que ce soit de plus que le goûter des résidents et je regrette qu'il se soit installé une mauvaise habitude. Une machine à café, à prix volontairement modéré, et un distributeur d'eau rafraîchie sont disponibles au niveau de l'accueil pour les visiteurs qui le souhaitent. Je vous remercie donc de ne plus solliciter les professionnels à qui j'ai interdit de poursuivre cette pratique. »*

6. Avis sur le programme d'investissement du quotidien

L'ARS a mis en place un plan de relance à destination des EHPAD en leur allouant une dotation d'environ 285 € par résident, soit pour la résidence Anne de Bretagne, une enveloppe de 24 754 €. M. MINETTI Michel soumet aux membres du conseil de la vie sociale quelques idées :

- Un pédalier supplémentaire, mais mobile cette fois pour aller de chambre en chambre pour environ 5 440 € TTC
- Une table interactive avec tout un panel d'activités (jeux de sociétés, musique, films.) pour environ 13 716 €

- L'aménagement d'une salle de repos (style salle cocon) à destination du personnel pour se ressourcer pour environ 5 500 €.

Après consultation des membres du conseil de la vie sociale, ces 3 projets sont acceptés à l'unanimité.

Mme CORDEY Sarah questionne aussi sur la création d'une salle Snoezelen (salle multi-sensorielle et de bien-être) pour les résidents. M. MINETTI Michel indique plutôt prioriser la mise en place d'un chariot mobile car moins contraignant et plus simple d'aller vers les résidents que de les déplacer.

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est mise à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci comporte un courrier. M. Michel MINETTI en fait la lecture. Ce courrier anonyme relève une situation où un professionnel ne porte pas de masque en présence de résidents. Bien que les professionnels soient tous vaccinés, il est en effet important de continuer à appliquer les gestes barrières, même si, pour les professionnels, cela représente des journées entières avec un masque. Il se pose aussi la question de la communication avec les personnes malentendantes pour lesquelles le masque reste un réel obstacle et réduit encore les interactions sociales. Jusqu'à là, le comportement des professionnels a plutôt été admirable, celui des proches s'est largement amélioré, continuons ainsi.

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 11h30

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 9 décembre 2021 à 10h30***